

DATE : Le 23 octobre 2019

N° 2019-19

CATÉGORIE : PLACEMENTS

À : Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, courtiers, agents généraux et comptes nationaux

OBJET : Lancement de 8 nouveaux FPG

Annonce

L'Empire Vie est heureuse d'annoncer l'ajout de plusieurs nouveaux fonds distincts à son produit de fonds de placement garanti (FPG). Ces nouveaux fonds offrent aux clients davantage d'occasions de diversification au sein de leurs contrats de FPG.

Lancement des FPG multistratégie de l'Empire Vie

L'Empire Vie est heureuse d'annoncer l'ajout d'une nouvelle gamme de fonds distincts multistratégie à ses fonds de placement garanti à compter du 23 octobre 2019. Les FPG multistratégie de l'Empire Vie procurent une exposition à des placements gérés activement provenant de tiers gestionnaires et à des stratégies de gestion passive par le biais de fonds négociés en bourse (FNB) au sein d'une même solution de fonds distincts. Chaque fonds multistratégie est offert dans toutes les séries de FPG : 75/75, 75/100 et 100/100.

La gamme de FPG multistratégie de l'Empire Vie comprend les fonds suivants :

- FPG multistratégie d'actions canadiennes
- FPG multistratégie d'actions américaines
- FPG multistratégie d'actions mondiales
- FPG Portefeuille multistratégie conservateur mondial
- FPG Portefeuille multistratégie équilibré mondial
- FPG Portefeuille multistratégie de croissance modérée mondial

Lancement de fonds supplémentaires

Le 23 octobre 2019, l'Empire Vie ajoutera également deux fonds supplémentaires aux FPG. Le FPG mondial de dividendes de l'Empire Vie, auparavant offert uniquement aux titulaires d'anciens contrats de fonds distincts, permet aux clients d'ajouter à leur portefeuille un fonds dont la stratégie de placement en dividendes est diversifiée mondialement. Le FPG de revenu élevé à court terme de l'Empire Vie offre aux clients une option de placement dans des titres à revenu fixe à rendements élevés composés principalement d'obligations de sociétés arrivant à l'échéance dans 1 à 5 ans.

Actualisation des documents à remettre au point de vente

À compter du 23 octobre 2019, les documents à remettre au point de vente pour les FPG comprendront les 8 nouveaux FPG. Vous pouvez commander ces documents au www.empire.ca/fr/advisor.

- À compter du 23 octobre 2019, vous devrez utiliser la version mise à jour (INV-943-10/19) de l'Addenda à la brochure documentaire et avenant aux dispositions du contrat de FPG lors de toute nouvelle vente d'un contrat de FPG. Veuillez détruire vos exemplaires actuels de l'addenda INV-943-09/17).
- Brochure documentaire et dispositions du contrat de FPG (INV-943) : vous devez également remettre l'avenant INV-943E au moment de la vente, si celle-ci intervient du 23 octobre 2019 au 1^{er} novembre 2019.
- Aperçus des fonds des FPG (INV-941-12/18) : vous devez également remettre l'avenant INV-941B, qui comprend les nouveaux FPG mondiaux, à tous vos clients au point de vente.

**Avis à
l'intention
des clients**

- Les clients actuels des FPG recevront un exemplaire de l'addenda à la brochure documentaire et avenant aux dispositions du contrat de FPG avec leur relevé semestriel de placement du 31 décembre 2019.
- Nous publierons le 23 octobre 2019 un avis expliquant les changements sur le site web à l'intention des consommateurs de l'Empire Vie.

Compétence Mike Stocks, vice-président et chef du marketing

Réservé aux conseillers – Veuillez ne pas distribuer au public